

<p style="text-align: center;">PROGRAMME VIE DE L'ELEVE EMPLOIS D'ASSISTANT D'EDUCATION</p>

L'ouverture du nouveau Lycée Rabelais d'Ifs à la rentrée 2014 nécessite un accompagnement en moyens d'assistant d'éducation à hauteur de 3 ETP.

La dotation de l'Académie étant inchangée à la rentrée prochaine, il est proposé de redéployer sur le Lycée d'Ifs :

- les moyens attribués au titre des internats d'excellence, dispositif non reconduit à la rentrée 2013
- les moyens liés au transfert des formations du domaine de la boulangerie-pâtisserie du Lycée Laplace Caen sur le Lycée Rabelais d'Ifs.

Il est proposé les mesures suivantes :

- Lycée Rabelais Ifs : création de 3 ETP
- Lycée Victor Grignard Cherbourg : retrait de 0.5 ETP (1 élève inscrit à l'internat d'excellence R.2013)
- Lycée Mezeray Argentan : retrait de 0.5 ETP (0 élève inscrit à l'internat d'excellence R.2013)
- Collège de Sées : retrait de 0.5 ETP (1 élève inscrit à l'internat d'excellence R.2013)
- LP Gabriel Argentan : retrait de 0.5 ETP (0 élève inscrit à l'internat d'excellence R.2013)
- Lycée Laplace Caen : retrait de 1 ETP (transfert de 83 élèves du lycée Laplace Caen vers le lycée d'Ifs)